Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/10/2022

JEFF DE BRUGES DIFFUSION Jeff de Bruges rappelle Cube 24 Ours Guimauve Chocolat Noir



- Noms des modèles ou références concernés : **Cube 24 Ours Guimauve Chocolat Noir**
- Marque : **Jeff de Bruges**
- **Date de durabilité minimale entre le 24/02/2023 et le 31/10/2023**
- Date début/fin de commercialisation : **du 07/09/2022 au 31/08/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Les lots des boites 24 ours guimauve chocolat noir sont étiquetés d'une date de DDM en dessous de l'étui.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins Jeff de Bruges**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Traces de l'allergène fruits à coques (noisettes et amandes) présents dans les oursons en chocolat noir, non déclarés sur la boite. Ne concerne pas les produits vendus après le 21/10/2022.**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
 Anomalie d'étiquetage
- Description complémentaire du risque : **Si la personne est allergiques aux fruits à coques (noisettes et amandes), risque de réaction allergique. Ne plus consommer si allergique.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 août 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0164666899**
- Informations complémentaires publiques : **Ne pas consommer si allergique aux fruits à coques. Vous pouvez également contacter le service client via la rubrique assistance du site internet Jeff de Bruges.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre